

LA PIERRE

Aux abords des fermes, les éléments minéraux sont essentiellement représentés par les murs qui ceinturent les bâtiments.

Les murs

Le territoire est caractérisé par la présence de nombreux murs en meulière et en grès. Ils délimitent les espaces liés à la ferme et créent des frontières nettes avec l'espace cultivé ou l'espace public lorsque la ferme est située en cœur de bourg.



Parfois ponctués de porches aux dimensions imposantes pour le passage des engins (voir fiche 2), ils masquent la vie intérieure de la ferme aux regards extérieurs.

Ces murs donnent un caractère très fermé et entretiennent un certain mystère. Ils doivent être préservés comme un élément essentiel du patrimoine.

A préférer

Restaurer les murs

- Utiliser les matériaux traditionnels : meulière, grès, enduits à la chaux
- Restaurer les chaperons* des murets afin de protéger le mur des infiltrations
- Il est possible de garder des amas de vieilles pierres non utilisées aux pieds des murs : ils constituent des caches-faune (lézards, batraciens aux bords des mares...)

Associer les murs anciens à de nouveaux aménagements

- Créer de nouvelles limites sur le principe de celles existantes en particulier pour masquer des zones de stockage ou définir des pâtures

A éviter

Ne pas dénaturer les murs existants

- Par l'utilisation de matériaux préfabriqués pour restaurer un mur. Les enduits à base de ciment notamment sont à proscrire

Ne pas multiplier à outrance les murs

- Eviter de subdiviser les espaces ouverts (comme la cour) ou de morceler les arrières pour créer des jardins privatifs

ET LES CLÔTURES ?

D'autres types de séparations peuvent être mis en place pour délimiter un jardin, enclore le bétail... Ces clôtures ont un impact sur les abords de la ferme mais aussi dans le grand paysage.

A préférer

- Les essences de bois locaux (robinier, châtaignier, chêne...) pour les pieux ou les bardages
- Des structures légères, transparentes et dessinées simplement



Clôture pour chevaux en bois qui permet la lecture du paysage alentour.

A éviter

- Les matériaux préfabriqués : parpaings, béton, grillage soudé renforcé, claustra en bois exotique... sont inadaptés
- Ne pas installer des matériaux provisoires (canisses...)
- Ne pas obstruer les vues par des clôtures pleines ou trop hautes

NOUVEAUX ESPACES

L'évolution des activités engendre de nouveaux besoins en matière d'espaces de stockage et d'aires de stationnement. Qu'il s'agisse, lorsque la ferme est encore un lieu de production, de faciliter le travail ou de gérer des flux parfois conséquents, ces nouveaux espaces ont un impact sur les abords paysagers de la ferme.

AIRES DE STATIONNEMENT

Localiser les aires de stationnement de façon durable

- Mutualiser et concentrer les besoins lorsque la ferme est divisée en plusieurs lots
- Privilégier des emplacements le long des façades dans la cour ou à l'extérieur de la cour
- Utiliser les charreteries ou les hangars pour y stationner les véhicules

Définir discrètement les aires de stationnement

- Ne définir les limites que par des tracés au sol (voir matériaux ci-après) et non en élévation
- Profiter de la mise en place de caniveaux pour délimiter le stationnement avec ceux-ci
- Différencier la nature du sol entre la cour (gravée, empierrée...) et l'aire de stationnement (pavés de grès ou de bois...)

Choisir des matériaux adaptés

- Employer des revêtements sobres et perméables (voir fiche 3)
- Permettre à la flore sauvage de se développer par un entretien limité et respectueux de l'environnement
- Mélanger le minéral et le végétal (voir ci-contre les espèces adaptées)
- Utiliser un nombre réduit de matériaux différents
- Installer un filtre à hydrocarbures avant les rejets dans le réseau ou dans un point d'eau naturel

A préférer



Une ligne d'herbe en alternance avec deux lignes de pavés qui permet l'infiltration des eaux de pluie et crée une élégante esthétique.

A éviter

Ne pas étaler les aires de stationnement

Il est inapproprié de :

- Utiliser la totalité de la cour et en particulier son centre comme aire de stationnement
- Laisser les véhicules stationner devant la ferme de façon anarchique
- Individualiser les aires de stationnement lorsque la ferme est divisée en plusieurs lots

Ne pas artificialiser ces nouveaux espaces

- Les matériaux imperméables (enrobés, béton...) sont inadaptés
- Une signalétique voyante est à proscrire

A préférer

Anticiper les besoins et appréhender l'espace global de la ferme

- Définir une ou deux aires de stockage définitives adaptées aux besoins
- Choisir de les situer là où elles auront le moins d'impact visuel

Créer des limites physiques

- Cerner les aires aménagées par des haies, des fossés...
- Penser à l'intégration paysagère des nouveaux espaces

Choisir des matériaux adaptés

- Permettre à la flore sauvage de se développer par un entretien limité et respectueux de l'environnement

AIRES DE STOCKAGE



Une haie vive composée de plusieurs espèces, même de faible hauteur, peut être suffisamment masquante.

A éviter

Eviter de multiplier les aires de stockage

Il est inapproprié de :

- Permettre un étalement des nouvelles aires par une absence de limites physiques
- Créer des espaces de façon opportuniste

Eléments paysagers

Les fermes ont un rôle déterminant dans le paysage et particulièrement leurs abords. Que ceux-ci soient épurés ou investis par les activités agricoles, ils sont à soigner. Trois éléments participent à la ruralité des fermes :

- L'eau
- Le végétal
- La pierre

Ils constituent des traces de la vie passée des lieux et sont aussi des composants de l'identité du paysage.



© PNR HVC

A préférer

Restaurer et entretenir les éléments existants

- Curer les pièces d'eau afin d'évacuer la vase accumulée
- Planter des essences adaptées en bordure de mares et les tailler en têtard (saules et tilleuls)
- Créer des berges en pente douce pour favoriser les zones humides
- Entretenir les fossés par un fauchage prenant en compte les insectes pollinisateurs : fin août et début octobre (après les floraisons)
- Utiliser les matériaux de maçonnerie traditionnels pour les douves et abreuvoirs (meulière, grès, enduit argileux)

Les faire vivre en les couplant à de nouveaux aménagements

- Ouvrir des fossés au bout des drains agricoles, en bordure de parcelles
- Créer des fossés couplés à des talus ou à des haies pour limiter l'érosion

A éviter

Ne pas combler ou enterrer ces éléments

- Enterré, le système hydraulique ne peut plus participer à l'écosystème
- La disparition des fossés et mares rend les paysages plus monotones

Ne pas imperméabiliser les sols

- Les surfaces imperméables rendent plus difficile la gestion des eaux pluviales

L'EAU

Si l'eau est aujourd'hui encore très présente autour des bâtiments, elle l'était tout autant en plein champ. Les multiples points d'eau jouaient divers rôles : réserve, abreuvoir, pédiluve, drainage...

Mares et abreuvoirs

Les mares étaient nombreuses aux abords des fermes et dans les champs. La plupart ont été comblées. Les mares maintenues sont situées principalement dans les cours ou aux abords immédiats de la ferme.



© PNR HVC

Douves

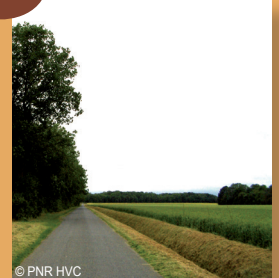
Signes ostentatoires ou réels dispositifs de défense, des douves ceinturent parfois les corps de ferme. Totalement ou partiellement préservées, les douves nous sont parvenues en faible nombre.



© PNR HVC

Fossés

Servant au drainage des parcelles, un réseau d'eau souterrain, les drains, ou aérien, les fossés, sillonne les espaces cultivés. Souvent remplacés par des drains enterrés, les fossés sont devenus rares.



© PNR HVC

LE VEGETAL

Les haies

Le long d'un chemin ou sur une ligne parcellaire, elles structurent les paysages et créent des transitions entre les surfaces cultivées et les bâtiments agricoles.

Les arbres isolés

Ils occupent les abords des fermes (croisements de chemins, de lignes parcellaires, aux abords d'une mare) et constituent des repères visuels parfois aussi importants que les bâtiments. Situés à l'entrée d'une ferme, ils peuvent mettre en scène le bâti.



Les alignements d'arbres

Ils longent les axes structurants et peuvent marquer l'entrée d'une ferme en bordant le chemin d'accès. Ils créent des lignes végétales dans le paysage et offrent un parcours ombragé pour la promenade.

Les vergers

Ils se situaient à l'intérieur de l'enceinte formée par le mur de clôture, souvent derrière le logis. Il en reste peu aujourd'hui.



Les jardins d'agrément et potagers

Les fermes possédaient souvent un jardin d'agrément situé dans l'enceinte formée par le mur et facilement accessible depuis le logis. Il accueillait une diversité d'essences participant au caractère des fermes et offrant intimité à leurs occupants.



Les potagers permettaient quant à eux d'apporter diverses denrées au fermier et à sa famille.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le **Guide Eco-jardin** et le **Guide des arbres fruitiers** édités par le Parc.



A préférer

Se référer aux implantations passées

La ferme et les éléments paysagers qui l'accompagnent ont souvent une histoire longue. Pour une nouvelle implantation, il sera pertinent de s'appuyer sur l'organisation passée des lieux en :

- Réunissant des plans anciens
- Observant les particularités du terrain

Restaurer les éléments existants

Préalablement à toute nouvelle plantation, il est nécessaire :

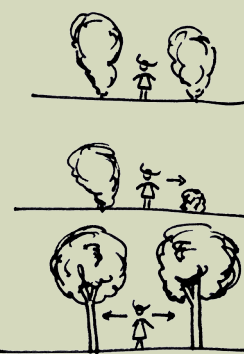
- D'observer la nature et l'organisation des éléments hérités
- De remettre en état ces éléments végétaux et de compléter les lacunes

Choisir des essences locales et varier les espèces

Pour maintenir biodiversité et variété des paysages :

- Haies : allier au moins 6 essences caduques parmi lesquelles l'aubépine, le charme, le cornouillier, le groseillier, le noisetier, le sureau, la viorne...
- Alignements d'arbres : chêne, érable, tilleul, arbres fruitiers
- Arbres isolés : chêne, merisier, noyer, saule, tilleul

Vous trouverez la liste complète des essences conseillées par le Parc sur son site Internet www.parc-naturel-chevreuse.fr



Mettre en scène le paysage agricole

Les plantations ont de multiples impacts tant sur les vues que sur la biodiversité (les vieux arbres offrent des cavités accueillant une importante faune).

Aussi il est important :

- D'adapter les haies aux hauteurs de vues et à l'ambiance recherchée
- De privilégier, pour les arbres isolés et les alignements, les hautes tiges avec troncs relevés afin de laisser passer le regard sous le houppier*
- Les plantations des vergers doivent alterner hautes et basses tiges et fruitiers palissés*
- De tailler les saules et tilleuls en têtards et de conserver des troncs creux afin d'offrir des refuges pour la faune (chouette chevêche...)

A éviter

Ne pas choisir des essences inadaptées et banaliser les abords

- En plantant des résineux, des essences exotiques, des espèces invasives, des cultivars
- En arrachant les vieux fruitiers et en coupant les arbres offrant des cavités

Ne pas bouleverser les organisations héritées

- Par la division de l'espace de la cour par des haies ou en l'encombrant d'arbres isolés
- Par la multiplication de jardins d'agrément
- Par une distance trop importante entre la ferme et les potagers, les jardins d'agrément et les vergers

LE THUYA : VOTRE MEILLEUR ENNEMI

Le thuya est probablement l'espèce végétale la plus répandue dans les cours et jardins. S'il peut, dans son état naturel, se déployer en un magnifique arbre, **son emploi est pourtant à proscrire** :

- Il s'agit d'une espèce de montagne
- Son utilisation systématique banalise nos paysages
- Il obstrue les vues
- Les tailles répétées nécessaires à son entretien constituent une forte contrainte
- Il crée d'importantes zones d'ombre, acidifie les sols et appauvrit le milieu naturel

© PNR HVC, MARCHAL



Ci-dessus :
Carte des Chasses du Roi, ca. 1765 et prise de vue aérienne, 1933 (© IGN/Géoportail). Plateau de Cernay-Limours.

Ces deux documents nous montrent l'importance du réseau des mares et de la trame arborée qui existaient auparavant sur nos plateaux.

Ci-contre : Verger de Ronqueux, Bullion

Situé à la lisière de la forêt, ce verger constitue un refuge pour la faune des espaces ouverts qui ne trouve pas d'abri au milieu des champs cultivés. Cet espace bucolique est aussi un lieu de contemplation privilégié entre horizon lointain et sous-bois forestier.

Pour plus de détails sur les différentes entités paysagères du territoire et sur la trame verte et bleue*, référez-vous aux Plans Paysage et Biodiversité réalisés par le Parc et consultables sur Internet : www.parc-naturel-chevreuse.fr/biodiversite.html

A droite : Schéma relatif à la plantation d'un arbre isolé, extrait du PPB des Vallées de l'Yvette

Votre ferme et ses abords forment un ensemble complexe en termes de paysage voire de biodiversité qui peut participer d'un réseau que l'on nomme *Trame Verte et Bleue**. Les liens entretenus entre votre bien et son environnement même moins direct sont donc très forts.

Ce patrimoine peut jouer un rôle d'autant plus important que l'espace alentours, du fait de l'évolution des pratiques agricoles ou de l'urbanisation... a pu s'appauvrir.

Les plateaux agricoles, notamment, sur lesquels on trouve aujourd'hui encore bon nombre d'anciens corps de ferme, ont perdu une grande partie de leurs arbres, bosquets et haies, de leurs surfaces en herbe (trame verte), ainsi que mares et mouillères (trame bleue). Or ces éléments permettent aux espèces de se déplacer entre leurs divers habitats, quand ils n'en constituent pas le milieu d'implantation. Ils sont également des marqueurs dans le paysage.

N'hésitez donc pas à penser vos interventions - restauration, réhabilitation, plantation... - comme les maillons d'une chaîne qu'il vous appartient de ne pas faire dérailler. Et lorsque cela est possible (étendue de votre propriété), ne cantonnez pas vos travaux au corps de ferme en lui-même : prenez de la distance !

A préférer

Le territoire du Parc n'est pas un pays de bocage, il ne s'agit pas de replanter des haies systématiquement, mais de puiser dans le passé et dans les usages actuels de nouvelles formes de plantations.

On favorisera donc la réimplantation :

- D'arbres isolés à la croisée de chemins
- D'alignements d'arbres de haut jet le long des routes
- D'alignements de fruitiers sur les voies d'accès aux fermes
- De vergers et prairies pâturées lorsque l'on est dans/proche du village ou d'un hameau
- De ripisylves et de bandes enherbées le long des cours d'eau
- Des bosquets et des haies en limite parcellaire

A éviter

A l'inverse, on évitera de rompre les continuités écologiques et la cohérence paysagère. Il est donc inapproprié de :

- Créer des coupures par l'urbanisation
- Créer des merlons paysagers ne respectant pas la topographie
- Planter sous forme de masque, pour camoufler ou se camoufler

Les chemin de desserte bordé de fossés et arbre isolé aux carrefours

Rôle :
- desserte agricole
- hydraulique
- corridor écologique
- paysage

Pointe enherbée entretenue en fauche tardive : rôles floristique et faunistique.

- Fossé et accotement enherbés : rôle épurateur et corridor agro-écologique favorisant les auxiliaires des cultures.
- Entretien en fauche tardive.

